

Vd
1369



h.4

P
l
v
P
l
e
E
r
n
p
k
C
y
M
q
b
fa
al





Constantinople le 6. Juin 1712.



QUoyque le Grand Seigneur se soit proposé de faire passer le Roy de Suede par la Pologne, pour le renvoyer chez luy, il a pourtant declare positivement, qu'il prétendoit, que ce passage se fit d'une maniere, qui ne pût donner la moindre atteinte à l'amitié établie entre la Porte & la Pologne, voulant, que les moyens convenables, pour ce passage, fussent concertez avec l'Ambassadeur de la Republique, qui doit se rendre sur les Frontieres pour cela.

Le Grand Seigneur a fait expedier des ordres très exprés au Cham des Tartares & au Gouverneur de Bender, pour faire partir le Roy de Suede, de maniere, que cela ne puisse causer aucun trouble. C'est ce même Gouverneur Ilmael Pacha qui a ordre d'accompagner luy même S. M. Suedoise par la Pologne avec les Troupes de Romelie & d'Ozaw, qui sont sous son Commandement, & de ne point entreprendre ce voyage, que les trois mois stipulez pour la sortie des Moscovites de ce Royaume, ne soyent expirez, a fin qu'en attendant on puisse regler le dit passage à l'amiable avec le General de la Courone, ou avec l'Ambassadeur, & prévenir generalement tout ce qui pourroit alterer en quelque maniere, la Paix & la bonne amitié, que

que la Porte prétend entretenir, en toute sincerité, avec la Pologne.

Il a été ordonné en même tems, que l'Ambassadeur de Pologne sera reçu & traité civilement, suivant la maniere accoutumée, des son arivée sur les Frontieres, & qu'il sera conduit à Constantinople sous une escorte suffisante, pour luy doner des assurances positives & certaines, que, pendant le passage du Roy de Suede par la Pologne, il ne sera commis aucun desordre, ni fait aucune intrigue contre le repos & la tranquillité de ce Royaume, ni par Sa Majesté Suedoise, ni par ceux qui seront de sa Suite, ni par les milices de l'Empire Ottoman, qui l'accompagneront, cette metode ayant été jugée la plus Sûre, pour prevenir tout mesentendu. L'Aga, qui doit recevoir & protoger l'Ambassadeur, & luy fournir tout ce qui est necessaire, suivant le coutume, est déjà arrivé à Bender.

Le Sultan a continué au Roy de Suede les 500. Pistres parjour, qu'il luy avoit doné cy devant. C'est argent est employé à payer la Chancellerie, les Ministres & les Generaux de ce Prince, qui sont auprès de sa persone. Les autres Officiers empruntent des habitans l'argent necessaire pour leur subsistence, & ils sont obligez de doner presque toujours des obligations pour le double de ce qu'ils reçoivent.

Le Cham est arrivé à Bender. Le Roy de Suede ne luy ayant fait les mêmes honeurs, que par le passé,
il

il s'en est plaint hautement, & en aparu très mécon-
tent.

Peu de tems après son arrivée à Bender le Cham
envoya un exprés au Grand General de Pologne. Le
Roy de Suede, en ayant été averti, a fait enlever cet
exprés, & a ouvert les lettres du Cham. Les lettres
portoient, que le Cham avoit toujours été bien porté
pour le Roy de Pologne & Electeur de Saxe son ami,
que les conjonctures l'avoient obligé à dissimuler; qu'il
falloit faire partir incessamment l' Ambassadeur de Polo-
gne &c. Le Czar a porté les plaintes à la Porte de la
violence faite par les Suedois à son home, & en parti
de Bender tres irrité.

Le Sieur Funck, envoyé de Suede à la Porte, a fait
presenter ces jours passez un memoire fort piquant au
Vizir, par le quel il proteste, au nom de Son Roy, con-
tre la Paix faite avec le Czar. Il a insere, entre autres
choses, dans ce memoire, que les Ambassadeur de la
Grande Bretagne & des Provinces unies n'avoient pas
ete autorisez de leurs Souverains pour la mediation.
Il a été repondu à ce memoire, que l'intention de la
Porte estoit d'observer exactement la Paix, qui venoit
d'etre conclüe par la mediation de ces Ministres, qu'ils
ayent été pour cela, ou non; que la Porte pretendoit,
que cette Paix fut religieusement gardée & que le Roy
de Suede feroit fort bien de ne se mêler aucunement
de cette affaire, & de s'en retourner tranquillement
chez

Chan

F. au thor

20. 1359. 05

chez luy, suivant l'intention du Sultan, à moins qu'il ne voulut l'attirer son indignation. On ajoute, qu'après avoir prononcé, ces dernières paroles, le grand Vizir avoit jette le dit memoire avec beaucoup de mepris.

Le grand Vizir a dit dans une autre occasion, qu'il seroit à souhaiter, que le Roy de Suede ne fût jamais entré dans cette Empire, puis que, par des considerations d'honêtete, on est obligé de se defaire de luy de bonne grace, sans pouvoir se servir de la voye des armes.

P. 5.

Le même Vizir a écrit au Grand General touchant le départ, du Roy de Suede. Quelque repugnance, que ce Prince ait temoigné à partir, il s'y est enfin resolu. Il de mande pour cela à la Porte 600000. Piastrs, quelques chevaux, & 600. Chariots. La Porte est fort aise, que ce Prince ait enfin pris la resolution de s'en retourner chez luy, & Elle luy fera compter une bone somme d'argent; mais on n'a point specifié la somme. Tout le reste, a scavoir, chevaux, chariots, bêtes de somme, pour le transport de son train & de son bagage, luy est accordé. Outre les Spahis de Romelie & d'Okau, qui font environ 7000. homes, la Porte luy donne encore pour son escorte 1000. Tartares, qui feront commandez par un des fils du Cham,

Il se trouve à l'expedition des Postes
à Dresde.

nc



qu'il
u'a-
ind
ne-

u'il
ais
ra-
de
ar-

dé-
e,
de
ne-
in-
uy,
ais
ir,
de
pa-
es,

ULB Halle
006 546 323

3





h. 46, 50.

Constan

Q Uoyqu
faire
gne,
tant
que

pût donner la m
la Porte & la Po
venables, pour
l'Ambassadeur d
les Frontieres po

Le Grand Sc
exprés au Char
Bender, pour fair
re, que cela ne pu
même Gouverne
pagner luy mêm
les Troupes de R
Commandement
yage, que les tr
Moscovites de ce
qu'en attendant o
ble avec le Gener
fateur, &. préveni
alterer en quelque



THECA
VIANA

712.

Vd
1369

HALLE (LEIPZIG)
BIBLIOTHEK

posé de
la Polo-
il a pour-
étendoit,
e, qui ne
olie entre
ens con-
tez avec
endre sur
dres très
rneur de
e manie-
est ce
accom-
ne avec
ous fon
ce vo-
tie des
z, a fin
l'amia-
Ambas-
ouroit
mitié,
que

